



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU



Enquête Œdicnème criard

Comptage des rassemblements postnuptiaux

1^{re} Édition

Automne 2019



Coordinateur départemental : Mathurin Aubry

Relecture : Jean-Claude Beaudoin et Édouard Beslot

Introduction

Ce document présente la synthèse du premier recensement des regroupements postnuptiaux d'œdicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* en Maine-et-Loire. Ce suivi annuel, initié à l'échelle nationale par Cyrille Poirel, se décline en deux weekends de comptages départementaux espacés de 15 jours (Poirel, 2018).

Les familles d'œdicnèmes ont la particularité de se retrouver dès le mois d'août en petits groupes qui s'étoffent peu à peu pour former au cours de l'automne des rassemblements de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus. Les œdicnèmes sont très fidèles à ces sites et se regroupent dans un secteur donné (souvent une même parcelle) d'une année à l'autre. Cette première édition de l'enquête s'est concentrée majoritairement sur les sites de rassemblement observés sur la période 2009-2018. Les comptages ont eu lieu les weekends du 28-29 septembre et du 12-13 octobre, avec une marge de +/- 2 jours afin de laisser plus de liberté aux référents.

1^{er} weekend de comptage : 26 septembre – 1^{er} octobre

Le premier weekend de comptage concerté s'est déroulé du jeudi 26 septembre au mardi 1^{er} octobre. Il a permis un suivi de 39 sites de rassemblements préalablement repérés et déjà connus lors de ces 10 dernières années. S'y sont ajoutés trois regroupements découverts lors des prospections dans le cadre de l'enquête : 1 à Vihiers, 1 à La Pommeraye et 1 à Champteussé-sur-Baconne, pour un total de 42 sites. Au terme de ces premiers comptages, seuls 24 sites se sont révélés occupés par un rassemblement, soit 57 % des sites, allant de 2 à 136 individus. Au total, **1034 individus** ont été comptabilisés lors de ce premier weekend de comptage (Tableau 1 & Figure 1). La majorité des sites connus ces 10 dernières années et suivis lors de ce premier comptage se trouvent dans les Mauges (19), mais seulement 6 d'entre eux se sont avérés occupés par 23,6 % des individus comptés. C'est donc dans le Saumurois que l'on retrouve le plus de regroupements lors de ce premier comptage (7 sur les 9 suivis), regroupant 40,8 % des individus.

156 observations ont été transmises lors de ce weekend prolongé, sur 65 communes. 30 d'entre elles révèlent la présence d'au moins un individu (126 données correspondant à des absences d'individus dans le cadre de prospections ciblées), et seulement 19 un regroupement supérieur à 15 individus.

Premier comptage 26 sept – 1 ^{er} oct	Sites suivis	Sites positifs	Pourcentage sites positifs	Nombre d'individus	Pourcentage individus
Val de Loire et Annexes	1	1	4 %	25	2,4 %
Couloir du Layon	3	2	8 %	66	6,4 %
Mauges	19	6	25 %	244	23,6 %
Segréen	8	6	25 %	212	20,5 %
Saumurois	9	7	29 %	422	40,8 %
Baugeois	2	2	8 %	65	6,3 %
TOTAL	42	24	100 %	1034	100 %

Tableau 1. Résultats du premier comptage en fonction des principales zones géographiques du Maine-et-Loire. Les sites positifs sont caractérisés par la présence d'au moins 2 individus posés ensemble.

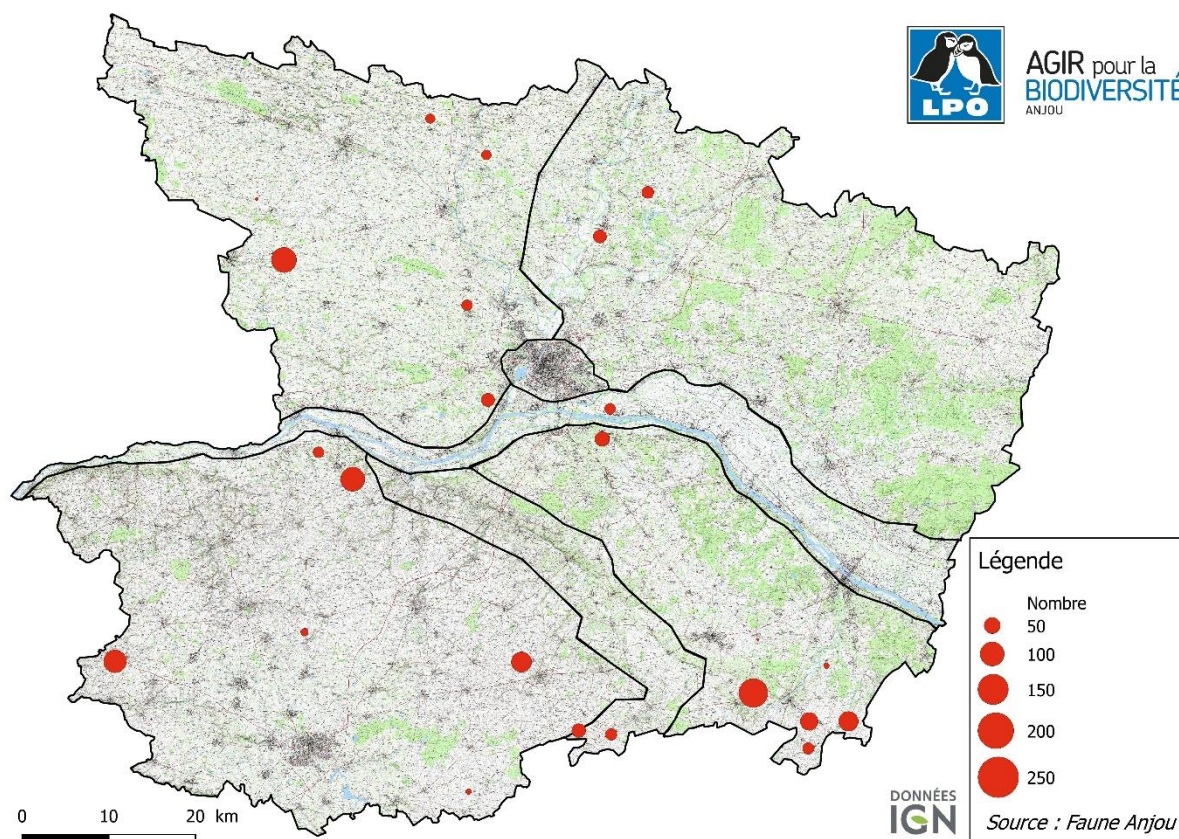


Figure 1. Répartition géographique et effectifs des rassemblements postnuptiaux lors du 1^{er} comptage concerté entre le 26 septembre et le 1^{er} octobre. Un rassemblement est caractérisé ici par la présence d'au moins 2 individus posés ensemble.

2^e weekend de comptage : 10 octobre - 15 octobre

Le deuxième weekend de comptage de cette première enquête Oedicnème a eu lieu entre le 10 et le 15 octobre. Il a permis le suivi des 41 sites du premier comptage, et de 3 sites supplémentaires découverts lors de prospections ciblées, 1 à Contigné, 1 à Montfaucon-Montigné et 1 à Maulévrier. 1 rassemblement historique du Baugeois, situé à Noyant et observé pour la dernière fois en 2004 a également été visité, et retrouvé ! Ce sont donc 31 sites de regroupements postnuptiaux qui ont été retrouvés sur les 45 suivis lors de ce deuxième comptage, soit 69 % des sites, composés de 3 à 233 individus. Au total, **1726 individus** ont été observés, soit + 67 % par rapport au 1^{er} comptage (Tableau 2 & Figure 2). Les Mauges abritent la majorité des regroupements en doublant ceux du précédent comptage, passant de 6 à 12, et regroupant de ce fait quasiment 1/3 des individus comptabilisés dans le département. Mais le Saumurois reste devant avec 40,3 % des individus, en particulier à l'extrême Sud-Est autour de Montreuil-Bellay.

Cette deuxième période de comptage a regroupé 111 observations sur 52 communes. Parmi elles, seulement 39 données révèlent la présence d'au moins 1 individu, et seulement 24 mentionnent un regroupement supérieur à 15 individus. Les 72 observations restantes correspondent à des absences d'individus dans le cadre de nouvelles prospections ciblées lors de ce deuxième weekend de comptage.

Deuxième comptage 10 oct – 15 oct	Sites suivis	Sites positifs	Pourcentage sites positifs	Nombre d'individus	Pourcentage individus
Val de Loire et Annexes	1	1	3 %	55	3,2 %
Couloir du Layon	3	2	6 %	36	2,1 %
Mauges	20	12	39 %	553	32,0 %
Segréen	8	6	19 %	255	14,8 %
Saumurois	9	7	23 %	695	40,3 %
Baugeois	4	3	10 %	132	7,6 %
TOTAL	45	31	100 %	1726	100 %

Tableau 2. Résultats du second comptage en fonction des principales zones géographiques du Maine-et-Loire. Les sites positifs sont caractérisés par la présence d'au moins 2 individus posés ensemble.

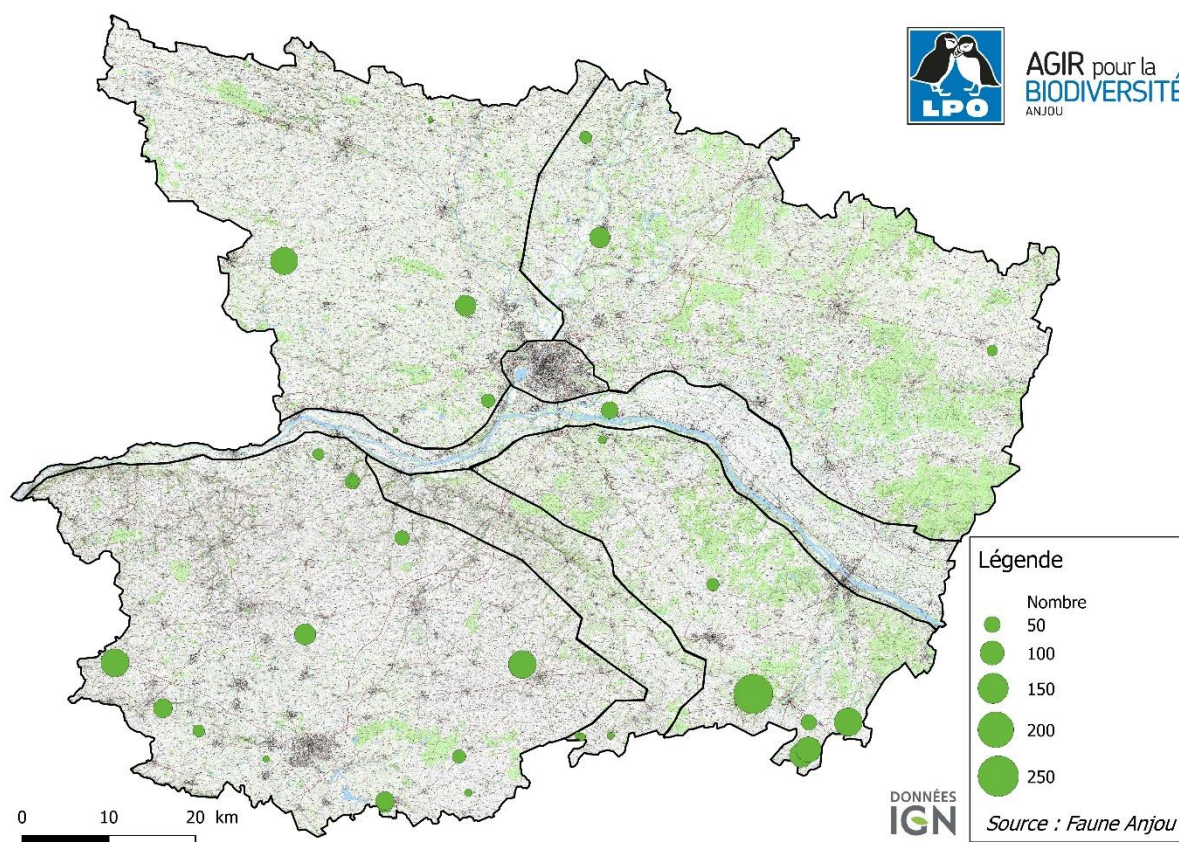


Figure 2. Répartition géographique et effectifs des rassemblements postnuptiaux lors du 2^e comptage concerté entre le 10 octobre et le 15 octobre. Un rassemblement est caractérisé ici par la présence d'au moins 2 individus posés ensemble.

Effort de prospection

L'effort de prospection a été particulièrement important pour une première année d'enquête départementale (Figure 3). 98 communes ont fait l'objet d'au moins une donnée du 26 septembre au 15 octobre. Cette même période a totalisé 358 données sur Faune Anjou, dont 258 sont négatives. Les deux weekends de comptage ont d'ailleurs cumulé quelques 2200 kms pour plus de 146 heures ! Un investissement conséquent de prospection, de recherche de rassemblement et de comptage. L'effort de prospection de nouveaux sites se concentre essentiellement dans le quart Nord-Ouest du département, et mériterait d'être développé dans les autres zones géographiques du département lors des prochaines années.

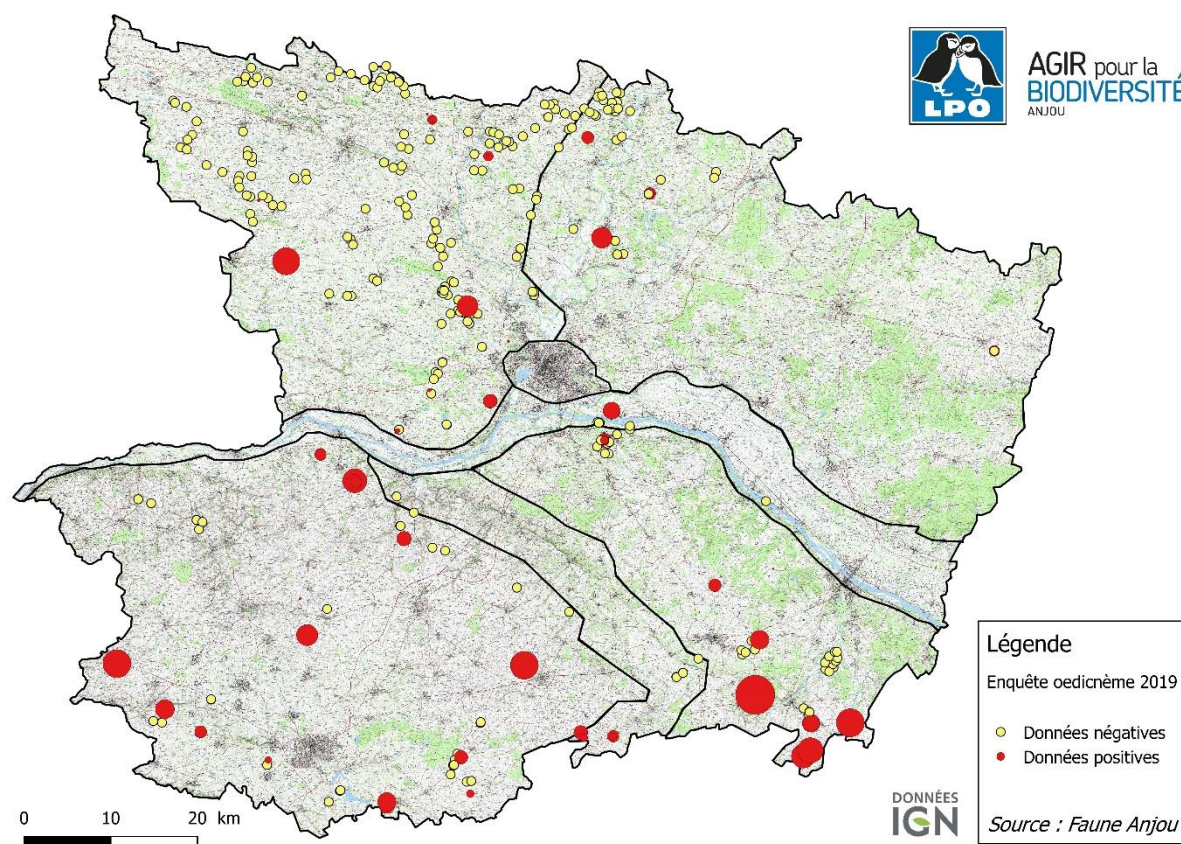


Figure 3. Effort de prospection départementale dans le cadre de l'Enquête Oedicerne 2019 du début du 1er weekend à la fin du 2ème weekend de comptage concerté (26 septembre-15 octobre 2015).

Suivis allongés

Les effectifs de trois sites de rassemblements ont été suivis de manière régulière avant, pendant et après l'Enquête Oedicerne. L'un se situe à Bouchemaine, l'un à La Daguenière, l'autre à La Meignanne.

Ce suivi simultané permet de mettre en évidence l'évolution des effectifs sur chacun des sites (Figure 4). Les maximums d'individus se concentrent entre la mi-octobre (18 oct. à La Daguenière) et début novembre (5 & 6 nov., respectivement à Bouchemaine & La Meignanne), soit plusieurs jours après la

fin de l'enquête. Cependant, il se pourrait que ces maximums d'effectifs soient atteints avec l'arrivée d'individus migrateurs, contingent non ciblé dans le cadre de la présente enquête qui cherche à mesurer les effectifs des nicheurs départementaux. Cependant, il a été rapporté à quelques reprises ces dernières années des cas de nidification tardive qui pourraient également expliquer ces regroupements plus tardifs, comme ce suivi d'une famille fin octobre 2018 dans les Mayennes.

La majorité des sites semblent se vider de tout individu courant novembre à début décembre, même s'il n'est pas exclu (au contraire), que des individus passent l'hiver chez nous (Gabory, 1998), comme en témoignent certaines observations récentes.

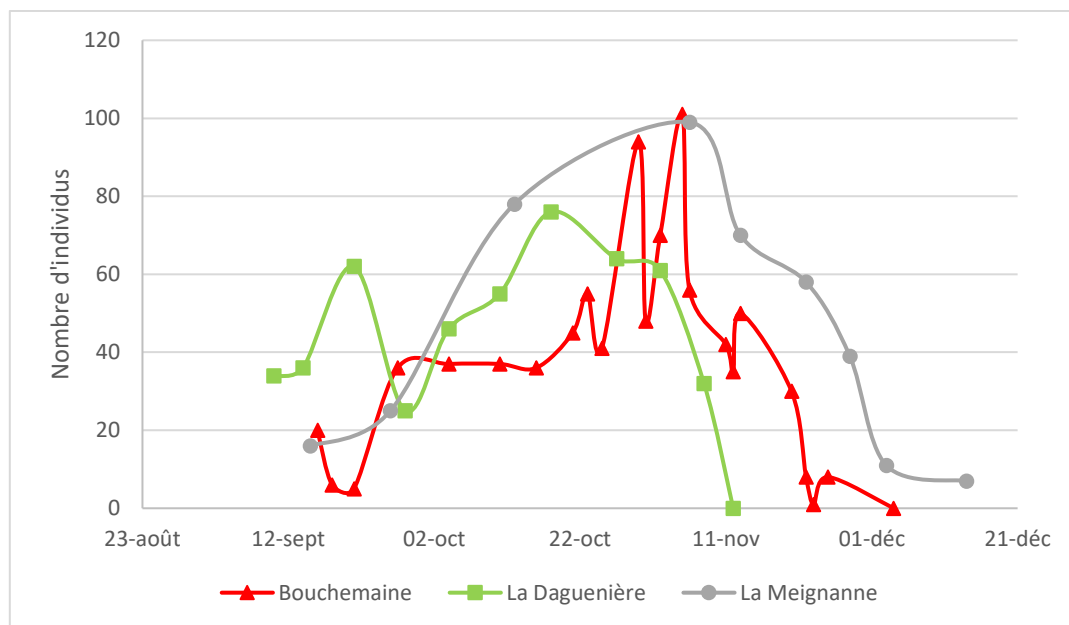


Figure 4. Évolution des effectifs d'*Oedicnème criard* au cours de la saison sur trois sites de rassemblements postnuptiaux régulièrement suivis, proches d'Angers.

Caractéristiques des sites de rassemblements

Les observations des référents de chaque site de rassemblement mettent en évidence l'utilisation de parcelles assez différentes les unes des autres, avec néanmoins une nette préférence pour les chaumes (blé, maïs et tournesol). Mais les parcelles peuvent aussi être déchaumées et/ou semées directement dans les chaumes, ce qui peut d'ailleurs rendre les comptages difficiles ! Des rassemblements sont également observés sur des sols nus (labours et semis, de blé et de colza), mais aussi sporadiquement des parcelles de vignes, des pâturages, des prairies rases, ou même des cultures d'oignons dans le Baugeois ! Il serait intéressant de vérifier si l'espèce ne recherche pas la présence de parcelles bien pourvues en mottes après labour et qui faciliteraient leur camouflage.

Discussion

Une augmentation des effectifs globaux d'œdicnèmes criards est observée entre les deux weekends de comptage, passant de 1031 individus fin septembre à 1726 individus mi-octobre. Cette augmentation est à relativiser et peut être expliquée par le regroupement de nicheurs locaux tardifs et peut-être même par l'arrivée de premiers migrants.

La question des dates de comptage peut également se poser au vu de l'évolution des effectifs de plusieurs regroupements au fil de l'automne, atteignant leur maximum fin octobre-début novembre. Les périodes de comptages resteront néanmoins sûrement les mêmes en 2020, pour ne pas biaiser la comparaison interannuelle des résultats, pour essayer de concentrer au maximum les comptages sur des individus locaux, et pour rester réalisables à grande échelle (il ne faut pas oublier que cette enquête se veut être nationale dans un futur proche).

La recherche de nouveaux sites de rassemblement de l'espèce a en grande partie été menée dans le Segréen. Plusieurs zones sous-prospectées sont donc à mettre en avant, en particulier le Couloir du Layon, la Vallée de l'Authion, la Vallée de la Loire entre Saumur et la Daguenière, particulièrement en rive Nord. Les Plaines de l'extrême Nord-Est dans le Baugeois présentent également des potentialités d'accueil de regroupements postnuptiaux et mériteraient d'être plus prospectées.

L'automne 2020 fera l'objet de la deuxième Enquête Œdicnèmes en Maine-et-Loire. Pour cette deuxième année, les sites suivis seront les mêmes que ceux de 2019, que les résultats aient été positifs ou négatifs. Des rassemblements connus antérieurs à 2009 y seront même ajoutés, puisqu'il semble que la fidélité au site de rassemblement puisse être extrêmement longue, en témoigne le regroupement de Noyant, recontacté 15 ans après sa dernière observation !

Des fiches de terrain seront certainement mises en place lors de cette deuxième édition, afin de faciliter les retours, en particulier concernant les caractéristiques des sites de rassemblements. Enfin, un suivi sur la durée des principaux sites de rassemblement postnuptiaux au cours de l'automne et en début d'hiver devrait permettre de confirmer l'hivernage de l'espèce dans le département et d'apprécier au mieux l'ampleur du phénomène.

Remerciements

Un grand merci aux référents des sites de rassemblements postnuptiaux suivis cette année : Samuel Angebault, Jean-Claude Beaudoin, Hugues Berjon, Édouard Beslot, Clément Braud, Sylvain Codarini, Michèle Colasson, Sylvie Desgranges, Thérèse Dupas, Alain Fossé, Robert Hersant, Franck Jousset, Armand Lamberdière, Benoît-David Lasnon, Anita Luneau, Didier Macquart, Alexandre Martin, Benjamin Mème-Lafond, Gilles Mourgau, Thierry Printemps, Jean-Philippe Richou, Damien Rochier, Lucas Roger, Éric Van Kalmthout.

Également aux autres observateurs ayant fournis des observations pendant la période de l'enquête : Siméon Béasse, Didier Bizien, Patrice Bizien, Guillaume Bouget, Jean-Paul Bresteau, Damien Brochard, Didier Faux, Guy Gaschet, Alain Guillemart, Bruno Gaudemer, Alain Gérard, Samuel Havet, Jean-Lou Jacquemin, Frédéric Masson, Clarisse Olivier, Jean-Charles Plaçais, Annie-France Pottier, Patrick Raboin, Magalie & Stéphane Richard, André Roland, Emmanuel Séchet, Carole Stévenin, Jean-Michel Tricoire, Joël Tudoux.

Références

Gabory O., 1998. L'hivernage de l'œdicnème criard *Burhinus œdicnemus* dans le nord-ouest de la France. *Crex*, 3 : 65-72. (Correction dans le *Crex* n° 4 p. 80).

Poirel C., 2018. *Protocole comptage œdicnème : conseil pour la prospection, modalité de rendu*. LPO Vienne.

Pour aller plus loin

Beaudoin J.C & Vimont V., 2005. Oiseaux nicheurs menacés des milieux agricoles de Maine-et-Loire. Résultats de l'enquête 1996-2001 et synthèse depuis les années soixante. *Crex*, 2005, 8 : 3-46.

Maillard W., 2014. L'œdicnème criard. In Marchadour B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris, 2014 : 182-185 p.

Malvaud F., 1996. *L'œdicnème criard en France*. Groupe Ornithologique Normand : 140 p.

Noël F. 2008. L'œdicnème criard. In Marchadour B. et Séchet E. (coord.). *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, conseil régional des Pays de la Loire : 118-119 p.